

Secrétariat général

FICHE DE POSTE Compatible RenoIRH

Direction des ressources humaines

Intitulé du poste : chef(fe) d'unité Risques Naturels
N° VisioM Poste : 1139760224

Cotation du poste	
Catégorie	A
Famille d'emploi	Sécurité, prévention et gestion des risques
Emploi	Chargé / Chargée de la prévention des risques naturels majeurs - SEC001
Correspondance RIME	Territoire et développement durable Chargé de prévention des pollutions et des risques
Direction/Service/Sous-dir/Bureau ou autre décomposition de l'organigramme	Direction de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de Mayotte Service Environnement et Prévention des Risques Unité Risques Naturels
Localisation	Terre plein de M'Tsapéré – 97600 MAMOUSZOU

Contexte professionnel :

L'unité risques naturels (URN) est rattaché au service environnement et prévention des risques qui regroupe les missions de police et politique de l'eau, de préservation de la biodiversité, de prévention des risques naturels et industriels, de gestion de l'énergie et de l'autorité environnementale.

L'URN est constituée de 6 agents (1 cat A, 1 cat B+ et 4 cat B) et du(de la) chef(fe) d'unité.

92% de l'île de Mayotte est concernée par un aléa (hors sismique), situation qui impacte donc l'urbanisation de ce territoire à forte croissance démographique et en plein développement structurel.

Missions :

Le(la) chef(fe) de l'URN a pour mission de piloter la gouvernance des actions de l'État sur la question des risques naturels à Mayotte et notamment de :

- Piloter l'approbation des PPRN et PPRL sur les 17 communes de l'île (14 restent à approuver) ;
- Mettre en œuvre la Directive Inondation ;
- Appuyer les Collectivités pour l'élaboration et la mise en œuvre des PAPI et de la GEMAPI, le montage des demandes de subvention, la gestion des situations de risques... ;
- Organiser la production des avis et expertises au titre des risques pour les demandes d'urbanisme et les instructions réglementaires environnementales ;
- organiser la sensibilisation, l'acculturation aux risques naturels et l'Information Acquéreur Locataire (IAL) ;
- organiser le suivi des procédures de catastrophe naturelle et l'instruction des dossiers Fond de Secours pour les Outre-Mer ;

- Piloter et suivre l'observatoire multi-thématique du littoral de Mayotte ;
- préparer et suivre l'exécution des budgets (BOP 181 et AFITF)

Liaison hiérarchique :

- Relations internes et externes :
 - relation en interne : lien avec les différentes unités du SEPR pour les cadrages amonts et l'instruction de dossiers réglementaires et avec les autres services de la DEALM sollicitant des avis en matière de risques naturels (permis de construire, AMO constructions scolaires,...) ;
 - En externe : contribution à l'établissement de relations de travail et de concertation normalisées avec :
 - la préfecture, notamment le SIDPC ;
 - les collectivités locales ;
 - les architectes et pétitionnaires ;
 - les partenaires scientifiques et techniques (BRGM, Cerema, CUFR...) ;
 - tout public, et particulièrement en milieu scolaire, dans le cadre des actions de communication et de sensibilisation
- Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :
 - poste sous l'autorité hiérarchique directe du chef de service et de son adjoint.

Compétences :

- Compétences techniques :
 - connaissances dans le domaine des risques naturels, tant au niveau technique et réglementaire que dans l'approche administrative et financière du suivi des opérations ;
 - connaissances générales en hydrologie, en hydraulique et en géotechnique ;
 - conduite d'études diverses ;
 - compétence dans le domaine de la communication ;
- Compétences transversales :
 - qualités rédactionnelles ;
 - outils informatiques (bureautique messagerie ...) ;
 - informatique : maîtrise du logiciel QGIS ;
- Compétences relationnelles :
 - aptitudes travail en équipe ;
 - savoir être pédagogue ;
 - connaissance des réseaux d'experts et scientifiques et travail en concertation avec les partenaires; capacité de dialogue et d'écoute ;
- Mode d'acquisition : formation de base et continue en métropole.

Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire :

- Forte volonté à s'investir dans ces missions ;
- Expérience souhaitée dans le domaine des risques naturels.

Conditions de travail :

- Formations : un plan de formation sera établi dès la prise de poste, au regard du profil du candidat ;
- Matérielles à disposition : bureau partagé, ordinateur et téléphone, véhicules en pool ;
- Horaires et saisonnalités : variables selon le règlement intérieur de la DEAL ;
- Les fonctionnaires affectés à Mayotte bénéficient d'une majoration du traitement de 40 %. Les fonctionnaires ayant leur centre d'intérêts matériels et moraux à Mayotte ou hors Mayotte, affectés à Mayotte à compter du 01 janvier 2017, bénéficient de l'indemnité de sujétion représentant 20 mois de traitement ;

- Pour candidater : adresser votre CV, lettre de motivation, et formulaire PM104 aux contacts indiqués ci-dessous au plus tard le dernier jour de publication.

Ce poste est un emploi permanent sur lequel peut être recruté un agent contractuel en l'absence de candidature d'agent fonctionnaire ayant un profil adapté aux missions

Contacts :

Jean-François LE ROUX, chef du SEPR

02 69 64 81 94

Courriel : jean-francois.le-roux@developpement-durable.gouv.fr